

Objet : Modification au projet Énergie-Cacouna

Bonjour madame,

Voici nos commentaires suite aux modifications du projet Énergie-Cacouna. Selon nous, la seule raison qui aurait pu justifier une prolongation du mandat aurait été pour y inclure le gazoduc. Sans cette nouvelle information, la modification du plan d'origine prolonge indument les délais d'étude accordés au promoteur pour ficeler son projet. Nous croyons que le promoteur ne réussit pas à convaincre les experts de la faisabilité de son projet avec les paramètres présentés à la population locale. Les modifications au devis de base pourraient entraîner de nouveaux dérangements qui n'ont pas été entendus par la population. Ceci a pour effet de favoriser le promoteur au détriment de l'information de la population locale (la mission du BAPE).

La population s'est fait dire par le promoteur, et environ 50% y a cru, que les infrastructures présentées étaient sécuritaires et non dommageables autant pour la population, que pour la faune, la flore et les paysages. Quelques mois plus tard, le promoteur revient avec de nouvelles propositions qui changent de manière importante les devis initiaux et les impacts. Ces changements sont rendus nécessaires suite à des recommandations d'experts qui disent que tel que présenté le devis ne donne pas les garanties de sécurité annoncées par le promoteur en mai dernier. Pire, il semble que ce devis initial avec palplanches était techniquement dangereux, en raison notamment des vents. Or, le même devis était défendu par une batterie d'experts les plus convaincus les uns que les autres lors des audiences du BAPE. Plusieurs résidents ont alors cru à la bonne foi des promoteurs et sont rentrés dans leurs maisons en toute confiance. Un peu comme les résidents de Laval qui faisaient confiance à leur viaduc, une partie de la population de Cacouna a cru au travail des ingénieurs de la compagnie.

Nous sommes conscients et nous l'avons présenté dans nos mémoires de manière articulée et diversifiée, que la venue d'un port méthanier repose d'avantage sur un choix économique à court terme que sur un choix éclairé de société à long terme. La population a suivi timidement le promoteur avec les analyses fournies. Les nouveaux devis demanderaient un temps raisonnable pour être étudiés en profondeur. Ils diffèrent considérablement des anciens en terme de planification des travaux et des inconvénients potentiels pour la population et l'environnement. En clair, ils constituent un nouveau projet, un projet beaucoup plus envahissant sur l'environnement. L'ajout de caissons et la manière de les installer perturberont à notre avis beaucoup plus que ce que le promoteur avait promis à l'origine. Les sédiments causés par le creusage des fonds marins constituent une pollution difficile à résorber sans causer d'inconvénients majeurs.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous demandons au promoteur de refaire ses devoirs et de se représenter devant la population avec un projet final, qui nous l'espérons sera cette fois-ci précis et clair et de tenir un référendum sur l'acceptation de ce projet.

Claude Gaumond , Vision Cacouna